



Communiqué de presse

BARAK reçoit 530'000 francs !

La recherche de fonds menée depuis plusieurs mois par l'Association BARAK continue à porter ses fruits : 500'000 francs ont été récoltés en fin d'année dernière de la Loterie Romande et 30'000 de l'Association pour la santé des enfants neuchâtelois.

Grâce à cette somme conséquente, la deuxième étape des travaux de rénovation pourra se réaliser'. Elle comprend la réfection du toit, l'isolation des façades et la mise hors eau de l'ancien hangar des pompiers, situé juste à côté. Ces réfections profiteront aux entreprises de la région qui seront mandatées pour ces travaux.

Dès fin 2016, les fenêtres et portes avaient déjà pu être changées et une rampe d'accès construite, grâce notamment au don reçu de SID SA par la Commune de Val-de-Travers en 2009, dont 100'000 francs avaient été affectés par celle-ci au futur centre de jeunesse BARAK.

L'Association BARAK exprime sa vive reconnaissance à ces généreux donateurs. Elle poursuit néanmoins sa recherche de fonds car d'autres travaux sont nécessaires (notamment de menuiserie, plâtrerie, peinture, d'électricité ou de sanitaires – voir le détail sur www.barak.ch/renovations). L'ensemble des rénovations a en effet été devisé à un million de francs. Toute contribution, quel que soit le montant, reste donc bienvenue. Grand merci par avance !

[No de compte postal : 14-505122-1 - IBAN : CH49 0900 0000 1450 5122 1].

Fleurier, le 25 janvier 2018.

Contact : Bernard Rosat, président de l'Association BARAK (bernardrosat@gmail.com;
mobile : 076 446 61 18)